PAROISSE SAINT TROPHYME

www.paroissedebormes.fr / paroissedebormes@gmail.com

25ème dimanche du Temps Ordinaire Lc 16,1~13

Catena Aurea Saint Thomas d'Aquin

S. Aug. (*quest. Evang.*, 2, 34). Le maître ne laisse pas de louer cet économe, tout en le privant de son emploi, parce qu'il avait su se prémunir contre l'avenir : « Et le maître de l'économe infidèle le loua d'avoir agi prudemment ». Nous ne devons cependant pas tout imiter dans cet exemple, car il nous est défendu de faire tort à personne, aussi bien que de faire l'aumône avec le bien que nous avons dérobé.

S. Aug. (Serm. 23, sur les par. du Seig). Le mot hébreu mammona, signifie en latin richesses; Notre-Seigneur veut donc dire: « Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité ». Il en est qui par une fausse interprétation de ces paroles dérobent le bien d'autrui, pour en distribuer une partie aux pauvres, et qui s'imaginent accomplir le précepte qui leur est imposé. C'est une erreur qu'il faut redresser. Faites l'aumône avec le juste fruit de votre travail (Pr 3,9), car vous ne pourrez tromper ni corrompre Jésus-Christ votre juge. Si vous offriez à un juge une partie de la dépouille d'un indigent, pour le disposer à juger en votre faveur, et qu'il se laissât en effet corrompre, la force de la justice est si grande que vous n'auriez aucune sympathie pour ce juge. Ne vous figurez pas un Dieu de la sorte, il est la source même de la justice : ne faites donc pas l'aumône avec des gains injustes et avec le fruit de l'usure, dirai-je aux fidèles à qui nous distribuons le corps de Jésus-Christ, mais si vous avez de l'argent acquis par cette voie, vous le possédez injustement. Cessez de commettre le mal ; Zachée dit au Sauveur : «Je donne la moitié de mes biens aux pauvres» (Lc 19,8). C'est avec ce pieux empressement qu'agit celui qui désire se faire des amis avec les richesses d'iniquité ; et dans la crainte de s'être rendu coupable d'ailleurs, il ajoute : « Et si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, je lui rends le quadruple ». Voici une autre explication : Toutes les richesses de ce monde, quelle que soit leur source sont appelées des richesses d'iniquité. Si vous cherchez les véritables richesses, il en est d'autres que Job possédait en abondance dans son entier dénuement, alors que son cœur était rempli de Dieu. Les richesses du monde au contraire sont appelées richesses d'iniquité, parce qu'elles ne sont point véritables, car elles sont remplies de pauvreté, et sujettes à mille vicissitudes : si elles étaient de véritables richesses, elles vous donneraient de la sécurité. - S. Aug. (quest. Evang). Ou bien encore on les appelle richesses d'iniquité, parce qu'elles ne sont qu'entre les mains des méchants qui placent en elles leur confiance et toute l'espérance de leur félicité. Au contraire lorsque les justes sont maîtres de ces richesses, ils ont entre les mains le même argent, mais leurs richesses à eux sont toute célestes et toutes spirituelles.

La vie Paroissiale – du 21 au 28 Septembre.		
Dimanche 21/9	9h 10h30 18h	Ste.Messe traditionnelle (<i>Chapelle St. François</i>) Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>) (<i>v</i>) <i>Nicole Peutat</i> Adoration St. Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)
Lundi 22/9	18h	Ste.Messe (St. Trophyme)
Mardi 23/9	8h30 18h	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>) Catéchisme pour adultes (<i>St. Trophyme</i>)
Mercredi 24/9	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration St. Sacrement (St. Trophyme)
Jeudi 25/9	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration St. Sacrement (St. Trophyme)
Vendredi 26/9	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration St. Sacrement (St. Trophyme)
Samedi 27/9	8h30 18h30	Ste.Messe (St. Trophyme) Ste.Messe (St. Trophyme) (v)Nicole Peutat
Dimanche 28/9	9h 10h30 18h	Ste.Messe traditionnelle (Chapelle St. François) Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration St. Sacrement (St. Trophyme)

Permanence de confessions après les Messes à l'église St. Trophyme du Lundi au Vendredi.

Horaires de permanence Secrétariat : Mardi et Jeudi de 9h30 à 11h30

Presbytère, 79 rue Carnot - Tél. 04 94 71 00 08